

Lettre d'informations

Sommaire :

- **Protégeons nos arbres.** Cet appel que nous avons fait figurer sur nos sacs de courses pour promouvoir notre Ville-Parc n'est pas entendu par tous. Les abattages sauvages se multiplient...
- **Le Cadeb a vingt-ans.** Ce Collectif qui rassemble 19 associations est devenu au fil des ans un interlocuteur incontournable des élus comme de l'administration...
- **Le Vésinet, ville-parc :** un concept spécifique à notre cadre de vie. Il faut le dire, l'écrire...et bientôt le lire, un peu partout dans nos rues.
- **Connaissez-vous le Géocaching ?** Une nouvelle forme de chasse au trésor ou de jeu de piste pour découvrir Le Vésinet.
- **Venez nous voir au Marché de Noël et des Jumelages** les 2 et 3 décembre dans la cour d'honneur de la Mairie...

Rappels

Avez-vous réglé votre cotisation 2016 ?
C'est d'abord grâce à votre contribution financière (15 € !) que nous pouvons fonctionner.

Doit-on le rappeler ? Le SIDSV accepte aussi vos dons !

C'est ensuite par votre nombre et votre fidélité que nous pouvons agir auprès des élus et des administrations pour défendre vos intérêts et ceux du Vésinet.

Pensez à nous faire connaître auprès de vos parents, vos amis, vos voisins, pour nous aider à agir et à nous renforcer.

Ecrivez-nous, questionnez, donnez-nous vos avis, suggérez-nous des sujets à traiter dans nos pages...

Protégeons nos arbres

« Une jacquerie au Vésinet, je la prédis si l'on touche aux arbres ». Ainsi s'exprimait Alain De-caux qui compta durant près de trente ans au nombre de nos concitoyens. Tous les inventaires, toutes les études paysagères, patrimoniales, environnementales sont unanimes à souligner l'importance primordiale de ce patrimoine végétal qui fait l'essentiel de notre cadre de vie.

La Ville du Vésinet fait des efforts coûteux pour maintenir en bon état sa part de ce patrimoine de plus de 6000 arbres et d'en assurer le renouvellement avec le concours de mécènes privés comme la Fondation pour le Vésinet.

Plus modestement mais depuis plus longtemps, le Syndicat d'Initiative subventionne la plantation de chênes chez les particuliers. Car, rappelons-le, soulignons-le, la plus grande partie, les 4/5e des arbres du Vésinet se trouvent dans nos jardins !

L'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), en préparation, et la Charte de l'Arbre, élaborée par les services municipaux, tentent de donner à ce patrimoine végétal un statut particulier. Ces grands arbres séculaires appartiennent au bien commun. Nous ne pouvons pas en faire ce que nous voulons. Nous en avons la garde, la responsabilité, la jouissance.

Bien sûr, même si c'est désolant, dans certains cas, des problèmes sanitaires ou de sécurité exigent de prendre des mesures, parfois radicales. Nous sommes en ville. Mais en aucun cas, un abattage ou un élagage drastique ne peuvent être motivés par « convenance personnelle ». C'est injustifiable.

Cet attachement à nos arbres, si vif chez les membres de notre Association, n'est hélas pas partagé par tout le monde. Inconscience ? bêtise ? égoïsme ? nous voyons chaque année disparaître de ces géants dont la majesté a fâcheusement fait de l'ombre à certains.

Dernier exemple en date, le « massacre à la tronçonneuse » au 31, allée des Bocages (photo) arrêté, mais trop tard, sur un chêne déjà majestueux et qui ne qui ne demandait qu'à le devenir plus encore !



Que peut-on faire ?

Malheureusement, la protection des arbres ne relève pas de la simple police. Le Maire ne peut pas simplement verbaliser. Il doit entamer des poursuites (coûteuses) et hélas trop souvent négligées par la Justice. Il se doit pourtant de le faire sans quoi les actes malveillants d'abattage se banalisent. Le Syndicat d'Initiative s'est parfois porté partie-civile dans des affaires de cette sorte et il a eu gain de cause. Mais il ne peut pas légalement agir seul. Et d'ailleurs ses finances - malgré votre fidélité et votre générosité - ne le lui permettraient pas !

La Charte de l'Arbre et l'AVAP, qui constitue une « servitude », donneront du poids à cette protection et inciteront les magistrats à la prendre au sérieux, ce qu'ils ne font pas aujourd'hui. D'autres villes, plus avancées que nous dans cette démarche, semblent faire la démonstration que « ça marche ». Acceptons-en l'augure. La loi devrait aussi changer. D'autres pays protègent beaucoup mieux que nous leur environnement.

En attendant, en dehors de décerner le bonnet d'âne aux irréductibles qui, malgré tous les efforts déployés pour faire passer le message, continuent à élaguer à mort ou à abattre « en douce » (le mot est mal choisi) ces trésors de notre bien commun, nous pouvons au moins leur faire savoir l'indignation de leurs concitoyens.



3, avenue des Pages,
78110 Le Vésinet
Téléphone : 01 30 15 47 80 (CIAV)
Messagerie : 06 71 20 86 58.
Courriel: contact@sidslevesinet.fr

Le Vésinet est un site historique de l'Urbanisme. Classé, il fait partie du **patrimoine national** ; sa conservation est d'intérêt général.

Notre Association a donc pour but:

- de **veiller au respect des principes** qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci;
- d'exercer une action constante **d'information pour la défense du site du Vésinet**, auprès des habitants, des élus locaux, et de l'Administration.

(Extrait de l'article premier de nos statuts)

Pour nous aider dans notre tâche, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos observations, de vos suggestions (*voir contacts ci-contre*).

Le Cadeb a vingt ans

Au milieu des années 1990, sous l'impulsion de Françoise Delbart et Charles Gourdet, leurs présidents d'alors, LE SIDSV et *La Sauvegarde*, deux associations Vésigondines, ont travaillé avec une dizaine d'autres associations de la Boucle à un rassemblement associatif, un « Collectif » qui œuvrerait à la défense de la Plaine de Montesson dont on craignait la disparition annoncée. En 1996, le **Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement de la Boucle de Montesson (Cadeb)** vit le jour ...

Vingt ans plus tard, après un turn-over considérable, le Cadeb demeure et s'épanouit. A l'image de *La Sauvegarde* qui a disparu, les associations fondatrices ont, les unes après les autres, quitté la scène, aussitôt remplacées par de nouvelles telles AEB au Vésinet ; elles sont 19 actuellement. Ainsi, le Syndicat d'Initiative est-il la seule association fondatrice encore présente et bien vivante au sein du Collectif.

Grâce à une équipe dynamique qui, elle, a su résister au temps (Paulette Menguy, présidente et Jean-Claude Parisot, secrétaire général...) le Cadeb est devenu un interlocuteur incontournable pour l'administration, les élus, les organismes divers tels le STIF, le SITRU et bien d'autres, à l'échelle de la communauté d'agglomération et au-delà.

Avec l'élargissement de notre CA-SGBS qui compte non plus une Boucle de Seine mais deux, Le Cadeb, lui aussi, a étendu son champ de compétence. Avec une certaine vigilance, le SIDSV participe à l'action commune tout en expliquant et en faisant partager les spécificités du Vésinet qui ne sont pas toujours évidentes à tout un chacun ! Le récent Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en fut un bel exemple.

Longue vie au Cadeb donc et retenons sa devise : *Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.*

EN BREF ...

Le Vésinet, ville-parc

Ce concept de « **ville-parc** » que nous ne partageons avec aucune autre ville, nous avons voulu le promouvoir. Nous avons conçu ce sac de courses décoré de vues « emblématiques » de notre paysage (clichés C. Ghestem) et grâce à une collaboration avec de nombreux commerçants du Vésinet, organisée par J.-M. Cavret, des milliers de sacs à la gloire de la Ville-Parc ont été mis en circulation. Vous pouvez en acquérir au prix de 3 € auprès de nombreux commerçants —ou peut-être vous en faire offrir pour les Fêtes...

Outre le logo de votre association préférée qui vous est maintenant familier, le sac porte aussi la mention « Protégeons nos arbres », un appel plus difficile à faire entendre qu'il y paraît.



Les balcons, fenêtres, perrons, murs ... fleuris

L'édition 2016 du concours, annoncée au printemps, est annulée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Pourtant, les efforts de fleurissement de nos concitoyens sont loin d'être négligeables et méritent d'être récompensés. Nous en avons relevé une centaine, dans la partie « pavillonnaire » du Vésinet comme dans les secteurs d'habitat collectif et de commerces. Nous réfléchissons à la meilleure façon de les récompenser. Venez en parler avec nous sur le **Marché de Noël et des Jumelages**, les 2 et 3 décembre prochains. Vous aurez peut-être la surprise de compter parmi les fleurissements qui auront été sélectionnés.

Le Géocaching

Connaissez-vous le *Géocaching*? Sous ce néologisme barbare se ... dissimule une nouvelle forme de « **chasse au trésor** » qui réjouira les inconditionnels des objets connectés.

Le territoire du Vésinet abrite déjà une vingtaine de ces « caches » et si le SIDSV a voulu en ajouter de nouvelles, c'est pour tenter par ce moyen de faire découvrir Le Vésinet à une nouvelle clientèle fascinée par le petit rectangle lumineux, qui ne les quitte plus, le « *smartphone* ». Le *Géocaching* est donc une vraie chasse au trésor qui se pratique en extérieur. Les participants « géolocalisent » la cache grâce à ses coordonnées GPS, puis ils tentent de trouver « physiquement » la cache (un objet, une boîte) qui est dissimulée. La boîte peut contenir des indices pour initier une sorte de jeu de piste. Elle peut aussi fournir des informations sur les domaines d'intérêt des organisateurs (dans notre cas, bien sûr, le patrimoine vésigondin). Elle peut aussi permettre de se connecter à un site web ...

Comment jouer ? D'abord, s'inscrire (gratuitement) pour pouvoir participer, sur le site www.geocaching.com et suivre les étapes, très encadrées, de cette occupation ludique qui a déjà conquis le monde entier...

Le Plan Local d'Urbanisme de Chatou

Le SIDSV s'intéresse aux modifications du PLU de Chatou et à ses répercussions sur Le Vésinet. Il participera à l'enquête publique et veillera au respect du périmètre de protection de *Wood Cottage* (122, boulevard des Etats-Unis, classé monument historique) qui se situe pour moitié à Chatou.